

Neuchâtel, le 8 mai 2024

Les comptes 2023 de la Ville de Neuchâtel montrent la voie vers des finances saines et durables

Un excédent de charges moins important que prévu, sans recours à la réserve conjoncturelle : la Ville de Neuchâtel boucle ses comptes 2023 en ayant accompli un pas important vers des finances saines et durables. Les efforts entrepris dans le cadre de la réforme et modernisation de l'administration ont permis d'économiser près de 4 millions de francs dans les charges d'exploitation. La capitale cantonale a également procédé à des investissements publics record et gagné en autofinancement.

Un déficit de 9,4 millions de francs pour l'année écoulée: Les comptes 2023 font mieux que les 11 millions d'excédent de charges prévus initialement au budget. De surcroît, la Ville de Neuchâtel n'a pas touché aux 10 millions affectés à la réserve conjoncturelle ce qui, au final, traduit une amélioration réelle de près de 12 millions par rapport aux prévisions.

Malgré un contexte toujours marqué par une forte hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et des services, les différents dicastères ont pu économiser 3,9 millions de charges d'exploitation, ramenant celles-ci au niveau de 2021 sans sacrifier l'échelon automatique ni l'indexation au coût de la vie - réalisée deux fois pendant la législature - pour les quelque 1'400 salarié-e-s de la Ville.

Investissements en hausse

« Ce résultat montre qu'en dépit de l'inflation, et malgré l'augmentation soutenue des prestations et les nombreux projets en cours dans la nouvelle commune, nous parvenons à maîtriser nos charges, augmenter nos liquidités et également notre autofinancement, ce qui est directement imputable aux efforts soutenus dans le cadre du programme de réforme et de modernisation de l'administration (REMO) depuis 2021 », s'est réjoui Didier Boillat, conseiller communal en charge des finances lors d'une conférence de presse.

L'autre bonne nouvelle, c'est que la Ville a procédé en 2023 à des investissements record de 35,3 millions nets (33,3 en 2022). La poursuite du chantier d'assainissement et de modernisation de la station d'épuration, appelée à devenir une centrale de produc-

tion d'énergies renouvelables, les Jeunes-Rives, dont la population pourra déjà profiter en partie cet été, sans oublier la rénovation et l'agrandissement du collège des Parcs constituent une bonne part de ces crédits, dont la réalisation est planifiée sur plusieurs années.

Amélioration significative de l'autofinancement

Les comptes ont par ailleurs permis de générer 4,3 millions de liquidités et 10,1 millions d'autofinancement, portant le degré d'autofinancement de la commune à un niveau nettement supérieur à l'objectif 2023 validé par le Conseil général. Une situation qui a permis de limiter les emprunts en période de hausse des taux d'intérêt, et témoigne d'une évidente amélioration après plusieurs années de dégradation de la capacité d'investissement. L'embellie décrite ici a bénéficié d'une hausse des recettes fiscales des entreprises de 6,2 millions en 2023 sur un total de 190 millions de recettes.

A noter encore que le capital propre s'élève à 497 millions et que la dette, y compris à court terme, se fixe à 574 millions.

« L'évolution des comptes depuis 2021 montre à coup sûr que nous sommes sur la bonne voie, et que ce travail d'assainissement des finances est à l'appui d'une dynamique positive qui touche l'ensemble du canton et contribue à rendre notre ville de 45'000 habitant-e-s toujours plus vivante et attractive. Reste que le déficit opérationnel et le maintien d'une bonne capacité d'investissement sont au cœur de nos préoccupations et que nous travaillons au quotidien à les améliorer, à relativement court terme et pour les générations futures », a conclu l'argentier communal.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, conseiller communal en charge du dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines, 032 717 71 01

